

“Amener des élèves à jouer du Bach sera plus compliqué à l’avenir”

Vers une réforme barémique ?

Polémique. Pour des raisons historiques, les enseignants qui professent dans l’enseignement secondaire artistique à horaire réduit (Esahr) sont rémunérés au barème 301 (dédié aux profs qui ont suivi une formation en trois ans), alors que la plupart sont détenteurs d’un master. Alertée au Parlement et via une pétition lancée l’an dernier, la ministre de l’Éducation Marie-Martine Schyns (CDH) a organisé la mise en place de deux groupes de travail qui devraient rendre un avis sur cette question.

Ils sont près de 100 000, mais ils pourraient être davantage. En Belgique francophone, les élèves ne cessent de se presser aux portes des 112 académies subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles. En chiffre absolu, ces dernières font même mieux que leurs consœurs néerlandophones qui n’encadrent “que” 79 000 élèves.

En milieu urbain, le succès est tel que “certaines académies doivent avoir recours à des listes d’attente. C’est parfois plus compliqué pour d’autres académies, notamment en milieu rural, mais toutes accueillent actuellement un nombre suffisant d’élèves”, précise Frédéric Debecq, le coordinateur, pour le réseau des communes et des provinces, de l’Esahr, l’enseignement secondaire artistique à horaire réduit.

Le soutien des communes

Si les élèves pourraient être davantage, c’est parce que les académies doivent sciemment freiner les inscriptions depuis une quinzaine d’années. Soumises à une enveloppe fermée de 94 millions d’euros annuels, elles sont de fait limitées dans leur expansion, bien que de nombreuses communes fassent le nécessaire pour assurer l’organisation des académies et de leurs implantations. Cette enveloppe fermée a donc beau assurer un minerval gratuit aux enfants de moins de douze ans, elle demeure au cœur de nombreux regrets. Dans les cours d’instrument par exemple, faute de moyens suffisants pour faire autrement, “la norme est d’enseigner à deux ou même trois élèves en même temps, alors qu’avant 1998 les cours étaient le plus souvent individuels”, note Frédéric Debecq.

Les défis qui font suite à ce manque de financement ne sont d’ailleurs pas qu’organisationnels. Ils ont des implications pédagogiques fortes, particuliè-

■ Le succès des académies de musique et d’arts ne se dément pas.

Par manque de budget, elles doivent même freiner les inscriptions.

■ Enseigner la musique est en revanche plus difficile qu’auparavant.

rement dans le domaine de la musique. En effet, dans une société où la culture musicale des jeunes est en forte baisse (voir ci-contre), dans un monde où les agendas des enfants se remplissent de multiples loisirs et où les heures passées devant les écrans concurrencent le temps exigé par la pratique musicale, le travail des académies s’avère de plus en plus compliqué pour mener le plus grand nombre vers l’excellence. “En arts de la parole et dans les beaux-arts, un nombre significatif d’élèves d’académie accèdent encore à l’enseignement supérieur artistique. En musique, c’est moins le cas. Le nombre d’élèves que nous menons vers cet enseignement est en diminution. Du coup, ce sont beaucoup de Français qui occupent les places.”

Des programmes plus clairs

Pour pallier ces lacunes, les réseaux essayent d’outiller les enseignants avec des référentiels et des programmes plus précis qu’auparavant. Depuis le décret du 2 juin 1998 qui engageait les

académies dans la pédagogie par compétences, quatre objectifs avaient été définis : la maîtrise technique, l’intelligence artistique, l’autonomie et la créativité. En l’absence de précisions supplémentaires, les enseignants se sont retrouvés très libres, mais, pour certains, un peu perdus. Tout le travail est désormais d’éditer des documents pour aider les professeurs à distinguer exactement ce que l’élève doit être capable de faire, et quand.

Mais les souhaits de Frédéric Debecq sont aussi d’un autre ordre. “Nous espérons que le futur parcours artistique prévu par le Pacte pour un enseignement d’excellence contribuera à rendre aux élèves une base musicale indispensable.” Les académies savent bien que, seules, elles ne pourront assurer une adéquate transmission de la musique pour tous.

BdO

En chiffres

Dans les académies, la plupart des élèves viennent pour apprendre la musique

Des jeunes en majorité. En Belgique francophone, les 112 académies subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles encadrent 99 000 élèves (dont la plupart ont moins de 18 ans). Le nombre de ces élèves a particulièrement crû dans les années 2000.

Deux réseaux. Le CECF, le réseau d’enseignement des communes et des provinces encadre 102 des 112 académies. Neuf des dix restantes relèvent de la Felsi, le réseau libre non confessionnel. La dernière académie est indépendante.

Le piano et la guitare restent en tête. Parmi ces élèves, 57 300 suivent des cours de musique, 16 800 des cours d’arts de la parole, 13 500 des cours d’arts plastiques, et 11 400 suivent des cours de danse. Au sein des cours de musique, les instruments les plus demandés restent le piano et la guitare, malgré le fait que des dizaines d’instruments (plus de trente) sont enseignés. On peut suivre aussi bien des cours de mandoline que de flûte traversière, de contrebasse ou même de carillon (à Soignies), ou d’épinette (à Eghezée).

Gratuité. Les cours sont gratuits pour les enfants de moins de douze ans, le minerval tourne autour des 70 euros pour les jeunes plus âgés, et autour de 160 euros pour les adultes. Quand cela est possible, les académies s’organisent pour prêter des instruments.

Le professeur de musique doit repenser sa mission

Reportage Bosco d’Otreppe

sur sept, celle-ci accueille désormais 740 élèves.

Il suffit de pousser la porte pour être happé tout entier. Dans l’ancienne gare du village d’Eghezée sur les hauteurs de Namur, l’académie communale a marqué le lieu de son empreinte. L’ambiance est aux pianos, aux chants et aux rythmes qui s’échappent des différentes classes de ce bâtiment longiline.

Marc Maréchal, lunettes rouges sur le front et CD dans les mains, est le maître des lieux. Directeur, il gère la maison depuis 32 ans. Ouverte six jours

“L’Académie offre des cours de musique, de danse classique et d’arts parlés. Mais la majorité des élèves, 500 d’entre eux, viennent pour la musique. En tête des instruments demandés, on retrouve le piano, la

guitare et la flûte. Chez nous, les cordes sont un peu moins présentes. C'est étonnant, mais dans l'enseignement de la musique demeurent des traditions régionales. Dans le Borinage par exemple, où existe une grande tradition de la fanfare, les cuivres sont encore fort enseignés. Chez nous, près de Namur, les musiques et les danses folk sont fort appréciées."

Le solfège de papa n'est plus

Sur le bilan de santé des académies, Marc Maréchal se veut très nuancé. *"Tout le monde ne sera pas d'accord avec moi, mais je ne pense pas que l'enveloppe fermée qui limite nos subventions a fait chuter la qualité de l'enseignement. Ce qui a eu un effet bien plus dommageable est le fait que nous avons dû passer à des périodes de cours de 50 minutes, alors que l'apprentissage de la musique impose souvent un échauffement, la nécessité d'accorder les instruments ou leur installation. Cette perte de dix minutes par cours a été une vraie bêtise."* Plus fondamentalement, explique le directeur, c'est bien l'évolution de la musique et de sa place dans la société belge qui amène principalement les académies à interroger leur enseignement.

"Prenez le cours de solfège. Il a beaucoup évolué. Il a même changé de nom puisqu'on parle aujourd'hui de formation musicale. Mais, comme beaucoup, je me pose encore de nombreuses questions pour savoir comment définir le contenu de ce cours, et à quel moment de l'apprentissage de l'élève il faut le placer. Pour répondre à ces questions, il faut cependant pouvoir définir les missions que l'on veut donner à une académie de musique aujourd'hui. Quel doit être son projet ?"

Rendre à la société ce qu'elle a donné

La voici donc l'interrogation de fond. Et elle se pose de manière d'autant plus aiguë que la bande-son de la Belgique a fortement évolué.

Comme Frédéric Debecq (voir ci-contre), Marc Maréchal reconnaît que la pratique musicale a fortement baissé. *"Il y a deux générations, nous chantions partout : chez les scouts, à la messe, en famille. Notre vie quotidienne était habitée par la musique, et chacun connaissait un répertoire de dizaines de chansons. Tout cela s'est perdu, et un enfant aujourd'hui n'a plus de pratique élémentaire de la musique. De plus, si les jeunes écoutent sans doute davantage de musique, c'est une musique qui n'utilise plus le même lan-*

gage musical que les morceaux traditionnels. Écoutez la radio, vous entendrez que la musique tonale, que nous enseignons, disparaît. Alors qu'il n'y a donc plus, chez les jeunes, de pratique active, on observe de surcroît un éclatement total des modèles musicaux. Pour nous enseignants, c'est un véritable défi. Je ne dirais pas qu'il y a un analphabétisme musical, le terme n'est pas bon, mais nous ne pouvons plus construire un enseignement en nous appuyant sur un répertoire connu et assimilé : l'imprégnation de jadis a disparu. Sans évoquer le fait que, les jeunes chantant moins, leur tessiture vocale est bien

moins ample qu'auparavant. Nous devons donc nous adapter à cette donnée, et nous rendre compte qu'amener des élèves à jouer du Jean-Sébastien Bach sera beaucoup plus compliqué à l'avenir."

Que faire alors ? Marc Maréchal, lorsqu'il évoque les missions de son académie, mentionne évidemment l'épanouissement personnel de chacun de ses élèves. Mais il souhaite aller plus loin. *"Nous avons une grande chance en Belgique francophone qui est la quasi-gratuité de l'enseignement musical. Or, ce que la communauté leur offre, je souhaite que mes élèves puissent le lui rendre. Voir dans le journal local que d'anciens de mes élèves ont monté un groupe pour participer à un anniversaire ou une fête est pour moi la plus belle des récompenses."*

Apprendre par imitation

La pédagogie souhaitée par Marc Maréchal est, du coup, pensée autour du constat du manque de pratique musicale d'une part, et de la finalité sociale que porte l'académie d'autre part. *"Certains professeurs de chez nous essaient par exemple que le jeune élève ne soit pas mis directement face à la lecture des notes, alors qu'il connaît peu la musique. Il y a en effet mille choses à faire avant d'apprendre à lire. Au début, la musique s'apprend aussi par l'imitation."*

Dans une classe du rez-de-chaussée, une enseignante joue un morceau à la flûte, alors que cinq élèves l'accompagnent en rythme et en marquant les notes au moyen de bâtons sonores. L'expérience y est collective, mais aussi sensitive. Sans le savoir, les élèves goûtent et entendent comment se construit la musique, les accords et le rythme. La théorie, pour ces cinq enfants, viendra plus tard se greffer sur cette première expérience.

"L'enseignement de la musique, depuis le XIX^e siècle, consistait à former des solistes, conclut Marc Maréchal. Je ne dis pas qu'il ne faut plus le faire : il faudra toujours permettre à celui qui souhaite se perfectionner de pouvoir avancer. Mais il nous revient également d'offrir le goût, des bases musicales partagées et de la polyvalence à un maximum de personnes. Voilà notre défi."